

Durabilité et professionnalisation des SFD en Afrique de l'Ouest et présentation du CIDR, de FIDES et Kafo Jiginew

BIM n° 26 – 06 juillet 1999
Geneviève NGUYEN

Éléments de professionnalisation et de durabilité de la microfinance : la mise en place de cadres de concertation et d'associations de professionnels en Afrique de l'Ouest

Après dix ans d'un développement qui s'apparente davantage à une mode en raison de l'absence d'une stratégie d'ensemble mais aussi du fait du caractère expérimental de la plupart des projets d'épargne et de crédit, le secteur de la microfinance en Afrique de l'Ouest fait aujourd'hui le bilan de ses actions et s'interroge sur les conditions de sa professionnalisation, gage de sa durabilité. Compte tenu de l'absence d'une base de données sur les systèmes de microfinancement, il est difficile d'évaluer le taux d'échec. Il est cependant fort probable que ce taux est élevé, compte tenu du faible nombre de systèmes de microfinancement qui présentent les critères de durabilité :

- > portée significative en terme de services offerts et de la clientèle touchée ;
- > maîtrise des coûts et de la croissance ;
- > capacité à mobiliser des ressources (collecte de l'épargne, mise en place de systèmes de refinancement) ;
- > bonne insertion dans l'environnement (appropriation du système, relation avec les autres secteurs financiers) ;
- > reconnaissance juridique.

Même si, après la phase d'euphorie, le bilan peut apparaître comme mitigé, nous pouvons repérer des éléments qui laissent présager une évolution favorable du secteur :

L'impact des systèmes de microfinancement est globalement positif dans la mesure où ils occupent une niche de marché qui n'est couverte ni par le secteur informel, ni par le secteur bancaire, qui est en pleine restructuration et reste faiblement décentralisé avec une stratégie très orientée sur la clientèle urbaine.

La demande des ménages ruraux pour des services d'épargne et de crédit demeure forte, et en particulier dans le domaine de l'agriculture où la privatisation des organismes étatiques d'encadrement de la production agricole va certainement créer un vide au niveau du financement de la campagne et de l'équipement agricole. Les opportunités d'innovations et de développement restent donc importantes.

Le pouvoir public et les institutions bancaires nationales prennent conscience du rôle important que peuvent jouer les systèmes de microfinancement, soit dans le cadre de désengagement de l'Etat, soit dans le développement du marché financier national.

La plupart des systèmes de microfinancement montrent une volonté de devenir des professionnels de la microfinance (respect des normes comptables, etc.), même si c'est souvent sous la pression des bailleurs de fonds.

Nous assistons dans certains pays comme le Mali et le Burkina Faso, à l'émergence d'une dynamique nationale qui rassemble des opérateurs d'épargne et de crédit motivés par le désir d'échanger et de capitaliser leurs expériences, et celui de créer un cadre de concertation et de négociation, pour aboutir à terme à une stratégie d'action sur le plan national qui permettrait de contenir le problème du développement anarchique de projets de microfinancement, et de créer une « image de marque » et un pouvoir de négociation face aux pouvoirs publics, aux institutions bancaires, et aux bailleurs de fonds.

C'est par rapport à ces trois derniers points que nous voudrions vous présenter l'expérience du Mali qui est particulièrement avancée dans ce domaine de réflexion. Les informations présentées ci-après proviennent de sources diverses dont une étude réalisée, en 1997, par le CIDR (Centre International de Développement et de Recherche, Autrèches, France) et FIDES (Finances pour le Développement Economique et Social, Montpellier, France) à l'initiative du gouvernement malien, de la Banque Mondiale et de la GTZ.

Le Mali comptait en 1996, environ une trentaine de systèmes financiers décentralisés (SFD), qui opéraient pour la majorité à la capitale, Bamako, et touchaient pour 24 d'entre elles 160 000 personnes, soit 3,2 % du nombre total des adultes. A l'exception de deux SFD (les Caisses Villageoises d'Epargne et de Crédit Autogérées du pays Dogon et Kafo Jiginew) créés vers la fin des années 1980, la plupart des SFD sont relativement jeunes. 75 % des 24 SFD enquêtés

collectent l'épargne (10 millions de \$US) et offrent principalement des petits crédits à court terme allant jusqu'à 1 000 \$US. Le secteur est en pleine croissance puisqu'il est noté l'apparition de nouveaux opérateurs tous les six mois environs.

Le développement de la microfinance fait partie des priorités du gouvernement malien, engagé dans une politique volontariste de développement de la micro-entreprise comme moyen de lutte contre la pauvreté. L'étude CIDR-FIDES note que si, dans l'ensemble, les performances des SFD sont relativement bonnes, leur durabilité (surtout pour les jeunes SFD) d'un point de vue organisationnel et institutionnel pose problème.

C'est dans ce contexte de croissance plutôt anarchique des SFD d'une part, et de structuration du secteur de la microfinance d'autre part, que se sont mis en place :

- du côté des opérateurs, en 1995 : d'un cadre de concertation qui réunit une quarantaine de membres, pour la majorité directement impliquée dans la mise en œuvre de SFD. Les objectifs de ce cadre de concertation sont nombreux: échange et capitalisation d'expériences, coordination géographique des zones d'intervention, participation à

l'alimentation d'une base de données sur les SFD, recherche d'appuis techniques et financiers, et participation à l'évaluation de la législation sur les SFD. Une commission spéciale a été notamment créée au sein de ce cadre de concertation, pour analyser le texte de la convention-cadre de la loi PARMEC (texte qui concerne tous les SFD de nature non mutualiste et ne répondant pas directement à la loi PARMEC), et faire des propositions de modifications de la convention.

- du côté du Ministère des Finances et du Commerce malien, en 1994 : d'une Cellule d'Appui et de Suivi des structures mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit (CAS/SMEC). La CAS/SMEC a pour principale mission de suivre l'application du cadre juridique et réglementaire, de proposer des conventions-cadres, et de contrôler les SFD non mutualistes.

Même si ces deux structures ne sont pas pour l'instant parfaitement opérationnelles pour des raisons diverses, comme le manque de formation de ses membres et de procédures bien définies pour la CAS/SMEC, leur création représente une avancée décisive dans la structuration du secteur de la microfinance au Mali. En plus du renforcement de ces structures, le Mali continue à avancer dans la réflexion avec notamment l'idée de mise en place d'une centrale de risques pour contrôler le risque de surendettement de la clientèle.



Présentation du CIDR

Centre International de Développement et de Recherche. CIDR
Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) et Etude et Recherche (E&R).

17, rue de l' Hermitage, BP 1 60350, Autrèches, FRANCE

Tél : 33 3 44 42 71 50

Fax : 33 3 44 42 94 52

Mél : cidr@compuserve.com

Personnes contact : Madame Renée Chao-Béroff, Mr. Christian Baron, Experts microfinance (Etudes et Recherche)

Objectif en matière de microfinancement

Le Centre International de Recherche et de Développement (CIDR) est une ONG internationale française active dans le domaine du microfinancement depuis 1982. Le CIDR emploie 40 experts dans les actions de développement dont 14 sur le thème du microfinancement. Les objectifs de cette ONG française sont de favoriser l'accès aux services financiers (épargne, crédit) de proximité pour des microentrepreneurs ruraux et urbains et de lutter contre la pauvreté par l'initiative économique et l'auto-promotion.

Prestation et/ou actions menées

Le CIDR utilise trois types d'approche en matière de microfinance : Caisse villageoise d'épargne et de crédit autogérées (CVECA) ; Crédit Solidaire ; Appui aux systèmes traditionnels (tontines), articulés avec les banques. En tant qu'opérateur direct, le CIDR : (i) réalise les études d'identification et de faisabilité ; (ii) formule les programmes de mise en oeuvre ; (iii) met en place les unités de base (groupes, caisses...) ; (iv) appuie la structuration du ré-

seau ; (v) conseille en matière d'institutionnalisation ; (vi) appuie la mise en place des systèmes d'information (MIS) et de suivi-évaluation. Le CIDR intervient aussi comme formateur en méthodologies de microfinance, et organise des séminaires, ateliers, forums professionnels thématiques, spécialisés sur les problématiques de l'épargne et du crédit.

L'ONG intervient dans de nombreux pays d'Afrique dont le Burkina Faso, le Mali, le Niger, et Madagascar.

Présentation de FIDES

Finances pour le Développement Economique et Social (FIDES)
Avenue d'Agropolis, Bât. Agropolis, 34394 cedex 5, Montpellier, France
Tél : 33 4 67 04 75 66
Fax : 33 4 67 04 75 09
Mél : fides@agropolis.fr
Personnes contact : Mr. Konrad Ellsasser (expert microfinance)

Objectif en matière de microfinancement

FIDES est une ONG internationale française active dans le domaine du microfinancement depuis 1996. Le FIDES emploie 10 experts sur le thème du microfinancement et du développement de la micro-entreprise. L'objectif de FIDES est de favoriser la promotion sociale et économique des groupes défavorisés en contribuant à l'émergence d'institutions durables fournissant des services d'épargne et de crédit aux paysans, aux femmes, et aux petits entrepreneurs.

Prestation et/ou actions menées

FIDES intervient dans la mise en place d'institutions de microfinancement, en tant qu'opérateur direct ou de conseiller. Sa démarche institutionnelle est axée sur la formation de compétences locales de façon à limiter l'intervention de FIDES au conseil et à la formation. FIDES effectue aussi des études d'expertise, dont (i) diagnostic des besoins en services d'épargne et de crédit, (ii) diagnostic des marchés financiers, (iii) conception et mise en œuvre d'institutions nouvelles, et (iv) suivi-évaluation. L'ONG est fortement impliquée dans des actions de formation à l'étranger comme en France.

Ses terrains d'intervention comprennent des pays d'Europe de l'Est (Albanie, Moldavie, Roumanie) et d'Afrique (Mali, Côte d'Ivoire).

Présentation de KAFO JIGINEW

Fédération des caisses mutuelles d'épargne et de crédit au Mali Sud - Kafo Jiginew
Route de la CMDT, Koutiala, BP 47, Mali
Personne contact: Mr. Alou Sidibe (Directeur Général de Kajo Jiginew)

Kafo Jiginew, qui signifie en Bambara « fédération des greniers », est une association créée en 1988 pour représenter les caisses mutuelles d'épargne et de crédit, localisées dans la zone cotonnière au sud du Mali. Elle a aussi pour vocation de gérer des excédents et déficits de trésorerie des caisses, et de fournir des services (formation, contrôle, compatibilités) et un appui logistique aux caisses. La fédération des caisses compte au 30 juin 1998, 59 103 sociétaires

dont 38 931 épargnants et 38 003 emprunteurs actifs (20 % de femmes). Elle compte 64 salariés et 166 bénévoles. Du fait de sa localisation, Kafo Jiginew est l'un des rares SFD à être impliqués fortement dans le financement de l'agriculture. Elle collecte une épargne volontaire dont le montant moyen est de 45 000 FCFA (encours total égale à 1.9 Md de Fcfa à la fin de 1997 - taux d'intérêt annuel de 3 %) et octroie des crédits de campagne (75 000 Fcfa en moyenne - taux d'intérêt nominal mensuel de 2 %), des crédits d'équipement (125 000 Fcfa - 1,2 %), des crédits à court terme (50 000 Fcfa – 4 %) et des crédits aux groupements de femmes (25 000 Fcfa par femme – 3 %). La fédération présente un taux de recouvrement immédiat des crédits de 99,6 %. Son objectif actuel est d'étendre sa couverture au niveau de la zone cotonnière. Elle est membre titulaire du cadre de concertation des SFD.